

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des solidarités et de la santé

ARRÊTÉ du **17 MAI 2018**

fixant la composition de la commission de sélection du recrutement par la voie contractuelle dans le corps des attachés d'administration de l'Etat au titre de l'année 2018

La ministre des solidarités et de la santé,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 27 ;

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

La composition de la commission de sélection est fixée comme suit :

- Madame Véronique DEFFRASNES, administratrice civile hors classe, présidente du jury, sous-directrice de la comptabilité et du contrôle de gestion à la direction des finances, des achats et des services,
- Monsieur Jean-Louis DONZ, administrateur civil hors classe, directeur de l'institut régional d'administration de Nantes,
- Madame Nadine DAN, attachée hors classe d'administration de l'Etat, cheffe du bureau des personnels administratifs de catégorie A à la direction des ressources humaines,
- Monsieur Hervé LEGRAND, directeur adjoint du travail, chef de projet au bureau des outils méthodologiques et de la légalité du cadre d'intervention du système d'inspection du travail à la direction général du travail,
- Madame Gabrielle WYDRYCK, assistante de service social au bureau des conditions de travail et de la médecine de prévention à la direction des ressources humaines.

Article 2

Ce recrutement est classé dans le groupe 2 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

Article 3

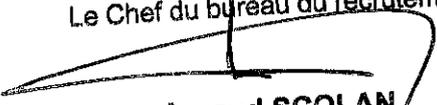
Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

17 MAI 2018

La ministre des solidarités et de la santé
Pour la ministre et par délégation par empêchement de la sous-directrice
du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels

Le Chef du bureau du recrutement


Arnaud SCOLAN